



Deux enfants de 5 ans jouent à touche pipi

Par **kyrielle**, le **09/04/2010** à **10:45**

Bonjour,

Je rentre tout juste de l'école maternelle où est scolarisé mon fils de 5ans. La maîtresse a demandé à me parler car mon fils aurait demandé à une petite camarade de le décaloter. Elle a laissé entendre que les parents voudraient porter plainte auprès de la gendarmerie (contre nous les parents ou l'école, je ne sais pas). Lorsque nous avons demandé à la petite les mots exacts de mon fils elle a dit qu'il aurait dit: "est-ce que tu peux me décaloter". Le hic est qu'il ne connais pas ce mot, il parle d'"ouvrir son kiki". Et la petite nous a appris que c'est son grand frère qui lui a appris ce mot. Il est vrai que lorsqu'on mon fils a réussi à se décaloter, vers 2 ans, il avait tendance à vouloir le montrer à tout le monde mais nous lui avons expliqué que c'était son intimité, qu'il pouvait le faire tout seul dans sa chambre mais ne devait pas le montrer aux autres, adultes ou enfants. Nous essayons d'apprendre le respect sous toutes ses formes à nos enfants. De plus, il nie farouchement l'affaire alors que d'habitude, lorsqu'une bêtise est faite et que l'on demande des explications, il ne ment pas. Il ne s'accuse jamais pour les autres mais avoue toujours les siennes. Je n'ai pas beaucoup plus d'éléments à vous donner car je viens d'apprendre cette histoire et je n'ai pas pu encore en parler avec mon fils en particulier.

Au vu de ces éléments, pensez vous que cette affaire puisse aller plus loin qu'une explication? J'avoue que, même si c'est vrai, cela ne reste pour moi qu'un touche pipi qui méritera des explications et sera l'occasion de faire un peu de pédagogie sur le sujet mais de là à envisager une plainte!!!

Qu'en pensez vous?

Merci d'avance car je suis un peu perturbée là.

Kyrielle